

Cnav Retraite
& Action
sociale
— Sécurité sociale —

SECURITE SOCIALE
**l'Assurance
Retraite**

Le non-recours au droit propre

Du tous régimes au régime général (salarié)
Direction Statistiques, Prospective et Recherche

04 octobre 2022

Contexte

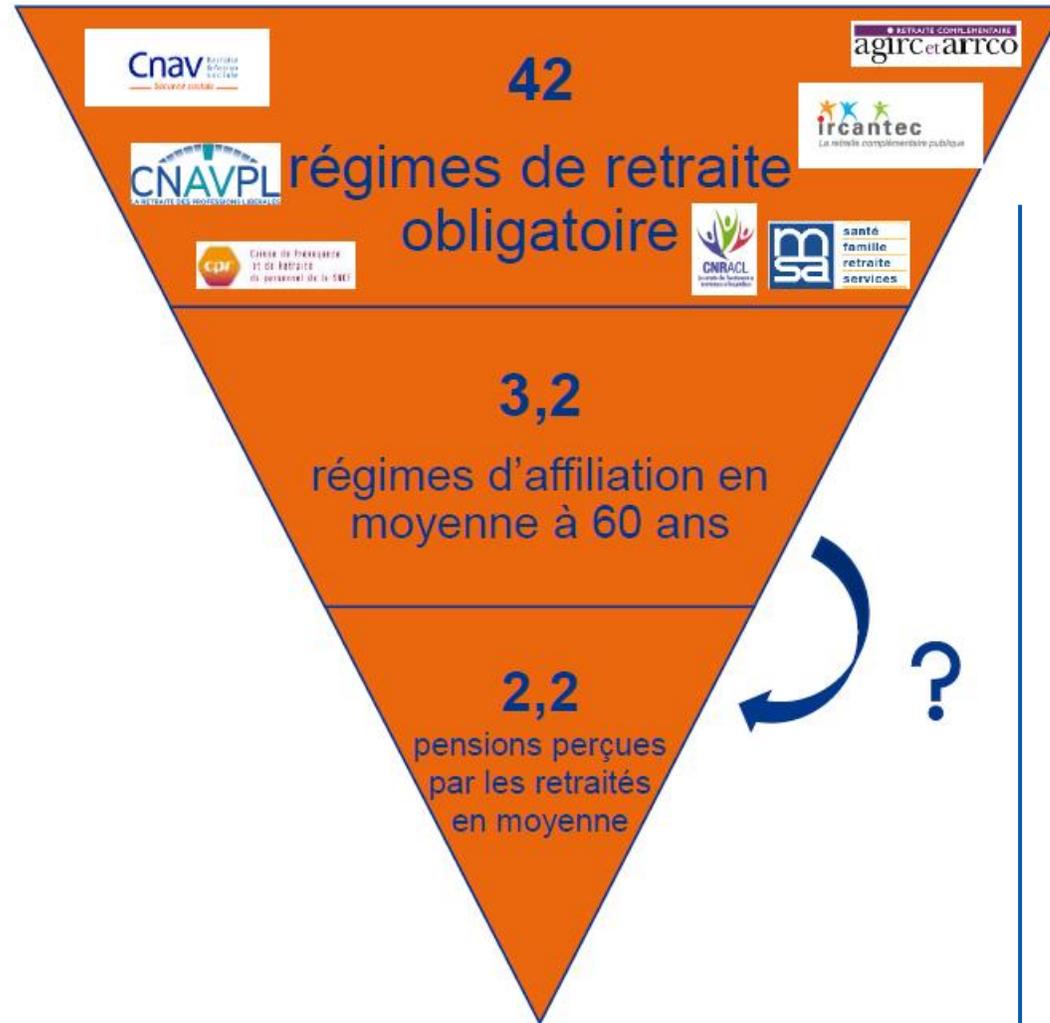


Schéma 1 – Le nombre moyen de régimes d'affiliation ne correspond pas au nombre moyen de pensions perçues

Source : Drees

Comment définir le non-recours à la retraite ?

Comment identifier les individus en situation de non-recours au droit propre ?

- Définir le(s) régime(s) de droit propre au(x)quel(s) l'individu est affilié.
- Vérifier que l'individu ne perçoit pas de pension pour au moins un de ces droits.
- Avoir assez de recul dans la vie de l'assuré.

Définition du non-recours à la retraite dans l'article

Tout assuré vivant âgé de 70 à 90 ans qui n'aurait pas fait valoir tout ou une partie de ses droits au 31 décembre 2017.

Champ de l'étude :

Ensemble des assurés nés entre 1927 et 1947 ayant un droit retraite

Nous étudions ainsi la situation de 480 000 personnes (représentatives de 9,3 millions d'assurés)

Près d'un tiers des assurés est en non-recours

Population de retraités :
8,7 millions

Population de non-
recours : 2,5 millions

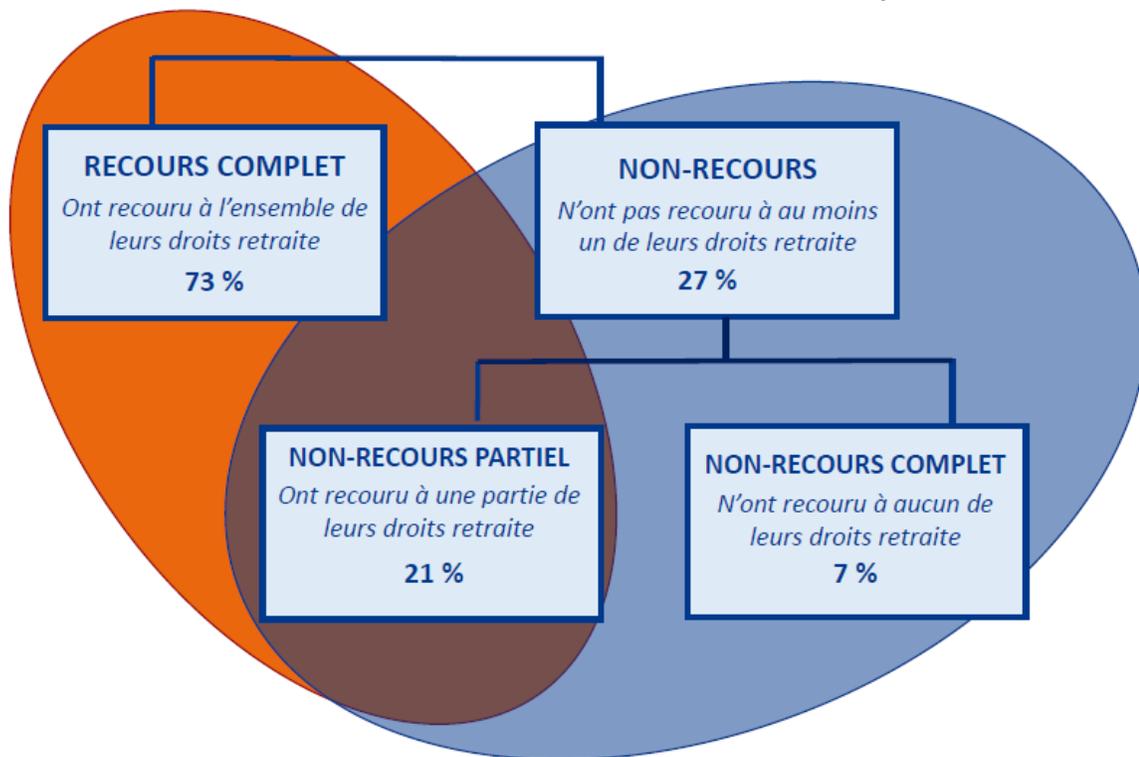


Schéma 2 - Situation des 9,3 millions d'assurés âgés de 70 à 90 ans fin 2017, selon le recours à leurs droits retraite

Lecture : Parmi les 9,3 millions d'assurés âgés de 70 à 90 ans fin 2017, 2,1 millions sont en situation de non-recours partiel.

Champ : Assurés âgés de 70 à 90 ans fin 2017, affiliés à un régime français obligatoire de Sécurité sociale.

Source : Cnav-DSPR, « L'apport des données de la Cnav pour identifier les profils d'assurés en non-recours à la retraite », Romane Beaufort, Mallory Mattmuller et Méлина Ramos-Gorand, *Retraite et Société* n°87, 2021

NR complet et partiel : profils opposés

	Recours complet	Non-recours partiel	Non-recours complet
Part de nés à l'étranger	23 %	21 %	61 %
Nombre moyen de régimes de droit	2,4	3,3	1,4
Part d'affiliés fonctionnaires	8 %	28 %	0 %
Âge moyen à la dernière cotisation	55 ans	59 ans	35 ans
Pension moyenne DP tous régimes	1 300 €	1 400 €	0 €

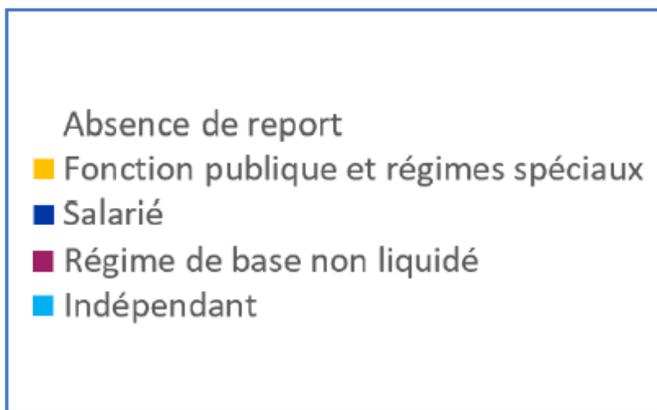
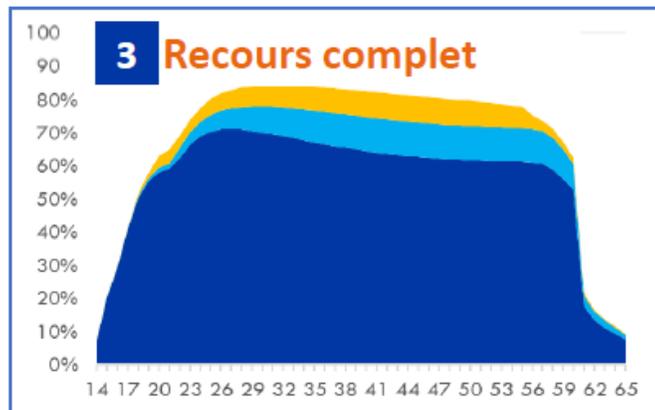
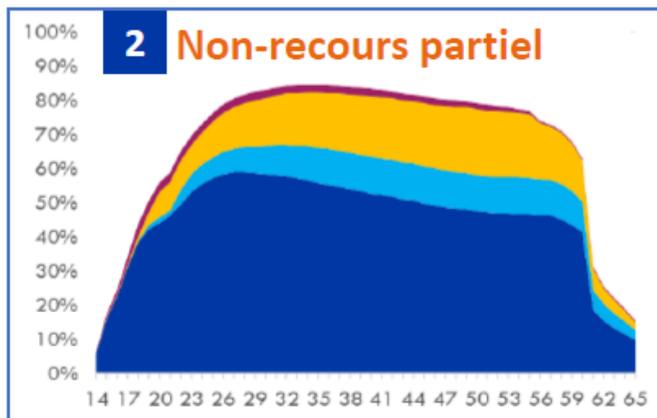
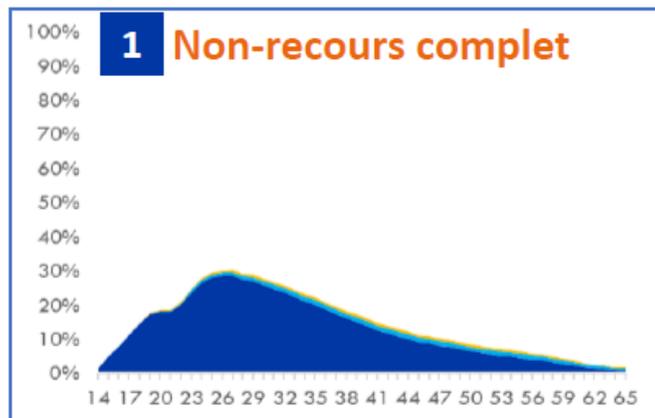
Tableau 1 - Caractéristiques des assurés selon leur situation vis-à-vis du recours à leurs droits retraite fin 2017

Lecture : 78 % des assurés qui ont fait valoir l'ensemble de leurs droits retraite sont nés en France, c'est le cas de 34 % de ceux qui ne perçoivent aucune retraite.

Champ : Assurés âgés de 70 à 90 ans fin 2017, affiliés à un régime français obligatoire de Sécurité sociale.

Source : Cnav-DSPR, « L'apport des données de la Cnav pour identifier les profils d'assurés en non-recours à la retraite », Romane Beaufort, Mallory Mattmuller et Méлина Ramos-Gorand, *Retraite et Société* n°87, 2021

NR complet et partiel : profils opposés



Graphique 1 - Chronogrammes de carrière des assurés masculins âgés de 70 à 90 ans fin 2017, selon leur situation de non-recours

Lecture : Pour les assurés en situation de non-recours complet, à 30 ans, 26 % des hommes âgés de 70 à 90 ans fin 2017 ont acquis des droits retraite en tant que salariés du privé ou salariés agricoles, 1 % en tant qu'indépendants, professions libérales ou agriculteurs exploitants, moins de 0 % en tant que fonctionnaires ou agents d'un régime spécial. Enfin, 72 % n'ont acquis aucun droit à retraite à 30 ans.

Champ : Assurés de sexe masculin âgés de 70 à 90 ans fin 2017, affiliés à un régime français obligatoire de Sécurité sociale.

Source : Cnav-DSPR, « L'apport des données de la Cnav pour identifier les profils d'assurés en non-recours à la retraite », Romane Beaufort, Mallory Mattmuller et Mélina Ramos-Gorand, *Retraite et Société* n°87, 2021

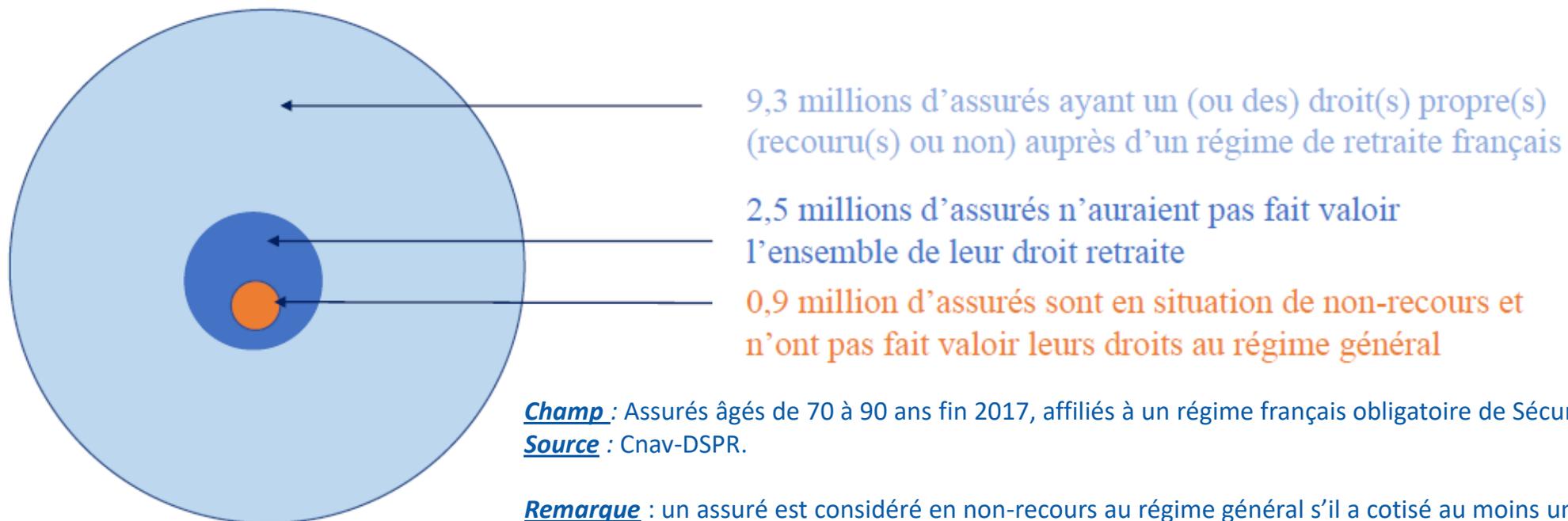
Des enjeux financiers contenus

Les masses financières non versées par les régimes de base de retraite du fait du non-recours correspondent à 2,3 % du total des masses versées

- Cela représente 2,4 milliards de masses (au titre des 70 à 90 ans)
- Parmi ces 2,4 milliards de masses, 1,7 correspondent à des pensions au RG-salarié

Le non-recours au RG-salarié

Schéma 3 - Parmi les 2,5 millions d'assurés en non-recours en tous régimes, près d'un million sont en non-recours au RG-salarié

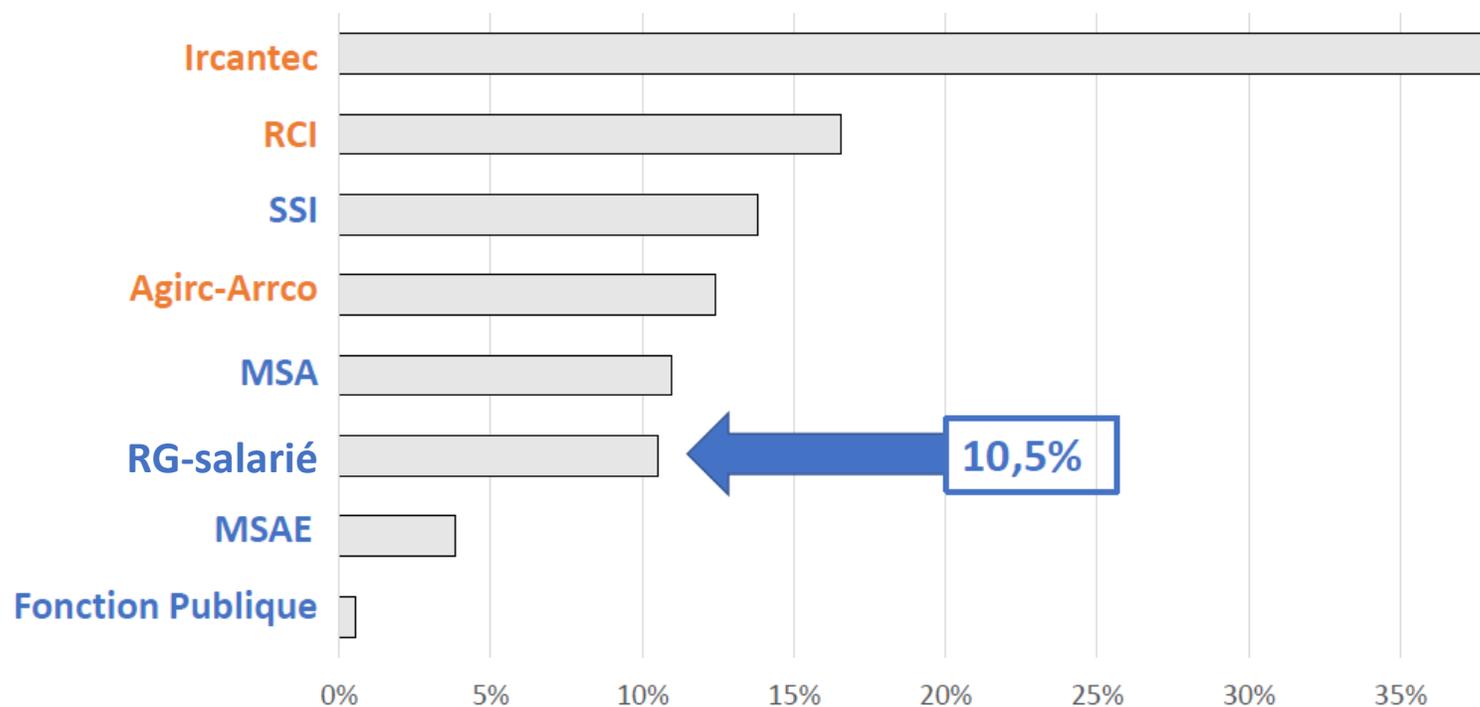


Champ : Assurés âgés de 70 à 90 ans fin 2017, affiliés à un régime français obligatoire de Sécurité sociale.

Source : Cnav-DSPR.

Remarque : un assuré est considéré en non-recours au régime général s'il a cotisé au moins un trimestre en tant que salarié du privé et qu'il n'a pas demandé sa pension dans le régime.

Le non-recours par régime



Graphique 2 - Taux de non-recours par régime parmi les assurés affiliés au régime concerné fin 2017

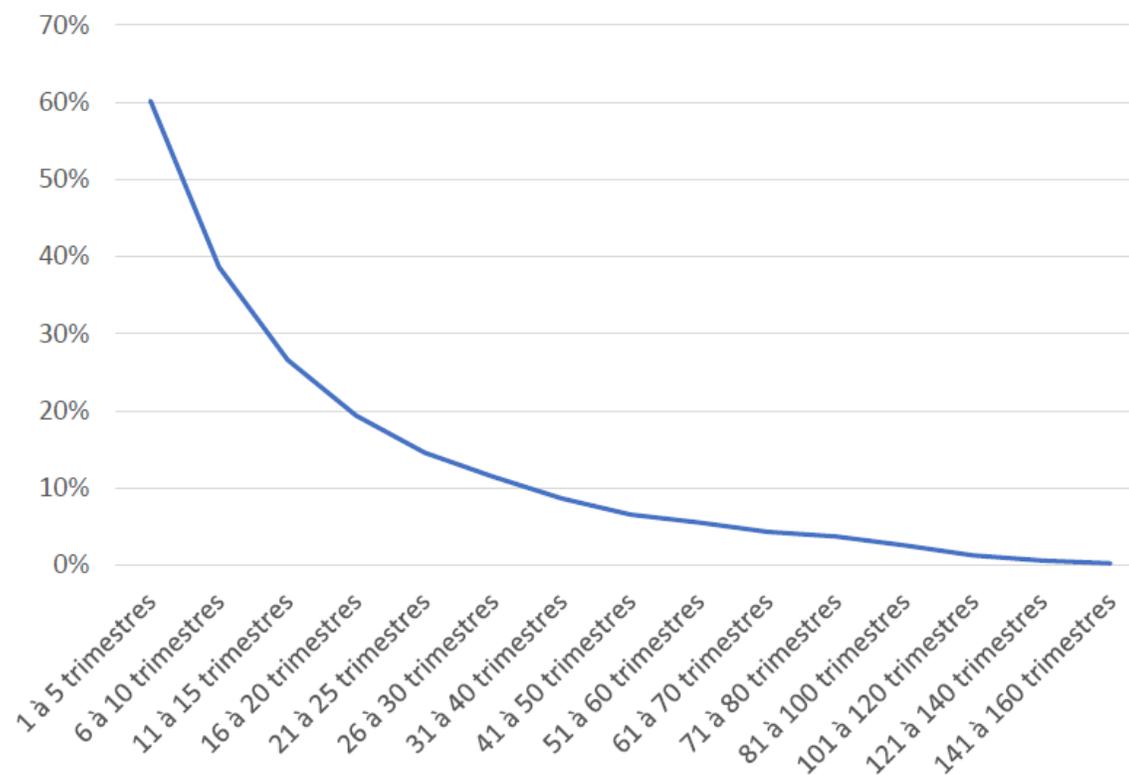
Lecture : Parmi les affiliés au régime général âgés de 70 à 90 ans fin 2017, 10,5 % n'ont pas recouru à leur pension au régime général en fin 2017

Champ : Assurés âgés de 70 à 90 ans fin 2017, ayant cotisé au moins un trimestre en tant que salarié du privé

Source : Cnav-DSPR

Remarque : L'étude portant sur l'année 2017 (soit avant la suppression du RSI et le transfert de la protection sociale des travailleurs indépendants au régime général prévu par la loi de financement de la Sécurité sociale de 2018), elle distingue le régime général (salarié) et le RSI (ou Sécurité sociale des indépendants - SSI).

La probabilité de non-recours diminue avec l'augmentation de la durée



Graphique 3 - Taux de non-recours au RG-salarié par durée dans le régime

Lecture : Parmi les affiliés au régime général âgés de 70 à 90 ans fin 2017 et ayant une durée inférieure à 5 trimestres au régime général, 60 % n'ont pas recouru à leur pension au régime général en fin 2017

Champ : Assurés âgés de 70 à 90 ans fin 2017, ayant cotisé au moins un trimestre en tant que salarié du privé

Source : Cnav-DSPR

Deux profils principaux pour le NR RG-salarié

Au sein des quelque 940 000 assurés âgés de 70 à 90 ans fin 2017 et en non-recours au régime général, on distingue :

- **600 000 assurés en non-recours complet**
 - une majorité d'entre eux sont nés à l'étranger (61 %)
 - la quasi-totalité de ces assurés ont comme régime principal la Cnav (98 %)
- **340 000 assurés en non-recours partiel**
 - une grande majorité d'entre eux sont nés en France (89 %)
 - ils sont fréquemment affiliés à la fonction publique (78 % d'entre eux)
 - ces assurés ont des montants de pension tous régimes particulièrement élevés